

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école 2021 – 2022

Vendredi 12 novembre 2021

Présents :

Equipe Enseignante : M. Ravaud, Mme Dupraz, M. Lanoue, Mme Jossant, Mme Durand, Mme Séron, Mme Nickels, Mme Meier, Mme Bailly, Mme Cahuzac, Mme Bastien, M. Charpentier, Mme Aflalo, M. Ozanne, Mme Blanchard, Mme Sanvido-Lanoue,

Représentants des Parents d'Elèves (GPIM) : Mme Roumet-Plissier, Mme Dufresne, Mme Goldspiegel, Mme Zayets, Mme Barrez, Mme Guérin, M. Thévenot, Mme Nordine, Mme Gaudibert, Mme Troalen, Mme Couderc, Mme Ehrmann, Mme Gam, Mme Tailliez.

Représentants de la Mairie : M. Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire).

Absents / Excusés : Mme Boniface (PE), Mme Caparros (GPIM)

Points « Ecole »

1. Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil d'école

Chargé d'intérim en cas d'absence du directeur : M. Ozanne.

Responsable de la coopérative : Mme Dupraz

Responsable des délégués : Mme Bailly.

2. Effectifs des classes

REPARTITION DES ELEVES				Effectifs	
			Niveau	Classe	
1	CP A	Mme DUPRAZ	78	27	
2	CP B	M. LANOUE		26	
3	CP C	Mme JOSSANT		25	
4	CE1 A	Mme DURAND	80	27	
5	CE1 B	Mme SERON		26	
	CE1 C	Mme NICKELS		27	
7	CE2 A	Mme BAILLY	63	27	
8	CE2 B	Mme BONIFACE		26	
9	CE2	Mme MEIER		22	
	CM1		69	10	
				12	
10	CM1 A	Mme CAHUZAC		29	
11	CM1 B	Mme BASTIEN & M. CHARPENTIER	28		
12	CM2 A	Mme AFLALO et Mme SANVIDO-LANOUE	72	23	
13	CM2 B	M. OZANNE		25	
14	CM2 C	Mme BLANCHARD		24	
			TOTAL	362	

Les normes départementales pour la carte scolaire sont les suivantes :

Fermeture	344
Blocage	351
Ouverture	386

Effectifs prévus pour la rentrée 2022 : **358**

3. Projet d'école 2021-2022

Le projet d'école est un outil de mise en cohérence du travail des enseignants au service de la réussite de tous les élèves.

Les quatre pôles du projet d'école sont les suivants :



3.1. Ambition pour tous et excellence : une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun

- Objectifs prioritaires :
 - Augmenter les niveaux de performance de chaque élève.
 - Pratiquer une évaluation positive.
 - Valoriser les réussites, prévenir les difficultés et y remédier.

- Démarches, actions :
 - Travail différencié.
 - Supports de travail variés.
 - Tutorat entre élèves de la même classe.
 - APC.
 - Travail ritualisé.
 - Lier les productions d'écrits avec les textes lus pour en améliorer la compréhension.

Pour apprendre à comprendre les textes narratifs :

- CE1 et CE2 : utilisation de l'outil didactique "Lectorino & Lectorinette"
- CM1 et CM2 : utilisation de l'outil didactique "Lector & Lectrix"

- Effets et impacts attendus :
 - Augmentation du niveau de performance de chaque élève.

3.2. **Bien-être pour tous** : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative. Une école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble

- Objectifs prioritaires :
 - Améliorer le climat scolaire pour que l'école reste un lieu d'épanouissement.
 - Améliorer la circulation des élèves dans l'école.
 - Organiser le passage aux toilettes sur les temps de récréation et d'interclasse.
 - Favoriser l'entrée dans les apprentissages par un retour au calme rapide en classe.
- Démarches, actions : Organisation de temps forts durant l'année scolaire :
 - Organisation de temps calmes.
 - Mise en place du dispositif "Silence on lit".
 - Programmation d'une semaine du vivre ensemble « Jeux de société ».
 - Organisation du 100ème jour de classe (Cycle 2).
 - Aménagement des cours de l'école avec les élèves (Zones de jeux et zones calmes).
 - Projet collaboratif : Participation à la dictée ELA et à l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie"
 - Décoration des espaces communs avec les productions artistiques des élèves.
- Effets et impacts attendus :
 - Amélioration du niveau sonore.
 - Circulation fluide et apaisée.
 - Régulation du comportement des élèves pendant les récréations.
 - Plus grande disponibilité des élèves au retour des récréations et après le temps de midi.
 - Appartenance à une classe / un groupe / une école.

3.3. **Cultures et citoyenneté responsable** : une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique

- Objectifs prioritaires :

Multiplier les apports en classe pour élargir les connaissances culturelles des élèves et renforcer leur curiosité (utilisation des outils numériques et d'intervenants extérieurs, ...)

- Démarches, actions :

Classes de CM2 :

- Projet **PACTE** "Batucada" (*Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif*).
- Partenariat **USEP** : Apprendre à porter secours.
- Partenariat avec la **Gendarmerie Nationale** : Permis Internet.

Classes de CE2 :

- Partenariat avec la **gendarmerie nationale** : Permis Piétons

École :

- Partenariat avec deux artistes pour des ateliers d'arts plastiques.
- Programmation d'une semaine d'art.

Éducation au Développement Durable

- Partenariat avec le **Syndicat de l'Orge** pour les classes de CE1 et CE2 (5 classes) sur les thèmes suivants :
 - L'eau dans tous ses états.
 - L'eau indispensable à la vie.
 - Les pouvoirs de l'eau.
- Partenariat avec **Cœur Essonne** pour les classes de CM1 et CE2-CE1 (3 classes) sur les thèmes suivants :

- La prévention des déchets et compostage.
- Le tri des déchets.

- Recyclage du papier dans toutes les classes de l'école.

Mairie :

- Visite du salon d'arts 2021.
- Partenariat avec la médiathèque.

➤ **Effets et impacts attendus :**

- Investissement des élèves.
- Renforcement des connaissances des élèves.
- Amélioration du comportement écocitoyen des élèves.

3.4. Equité et inclusion pour tous et pour chacun : une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.

➤ **Objectifs prioritaires :**

- Favoriser l'accès aux savoirs de tous les élèves.
- Personnaliser les approches pédagogiques.
- Garantir la continuité et la diversité des parcours scolaires.

➤ **Démarches, actions :**

- Apporter une réponse pédagogique à l'hétérogénéité des élèves.
- Prévenir l'illettrisme.
- Susciter des parcours ambitieux chez tous les élèves.
- Renforcer les continuités de la maternelle au collège et consolider la mise en place du Cycle 3.
- Travail en partenariat avec le RASED.

- CP : Élaboration d'évaluations communes.
- CE1 : Utilisation d'outils communs.
- CE2 : Élaboration d'évaluations communes.
- Cycle 3 : Sommaire des règles identique par niveau.

➤ **Effets et impacts attendus :**

- Homogénéisation du niveau scolaire des élèves.
- Faire évoluer le regard des élèves par rapport au handicap.

4. Règlement intérieur 2021-2022

Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le blog de l'école.

Les parents et les élèves en valideront la lecture par la signature d'un mot dans le cahier de correspondance.

La charte de la laïcité à l'école, la charte informatique, la fiche « Réfléchir à son comportement », les fiches relatives au harcèlement scolaire et au cyber harcèlement sont annexées au règlement intérieur.

Rappel : il existe un protocole « Harcèlement » de l'éducation nationale. Ce protocole est activé par l'équipe enseignante à chaque suspicion de situation de harcèlement.

Concernant le droit à l'image, la demande d'autorisation se fera dans chaque classe, en cas de besoin, par le biais du cahier de correspondance.

5. PPMS et exercices de sécurité

Compte-rendu de l'exercice de validation du PPMS 2021-2022 :

Alerte donnée par M. RAVAUD : Danger immédiat.

- **Date** : Jeudi 14 octobre 2021.
- **Type** : Intrusion-attentat avec confinement dans les classes.
- **Lieu** : Toute l'école.
- **Déclenchement de l'alarme** : 15h10 - Coups de sifflets au niveau de la cour de récréation 1.
Pas de coup de sifflet donné au niveau de l'école maternelle.
- **Temps de mise à l'abri** : 1 min 26 s.
- **Durée de l'exercice** : 25 minutes.

Bilan :

- Fermetures des portes extérieures : OK
- Vérification des toilettes : OK
- Aucun bruit et aucun élève visible dans les classes.
- Classe de CE1 B à la médiathèque.

Problèmes	Solutions
Fermeture des portes – Classe de CE1 B La porte du couloir et la porte de communication avec la salle des maîtres sont restées ouvertes ce qui a permis d'atteindre les élèves confinés dans la classe de CE2-CM1 A (porte de communication entre les classes également ouverte)	Les enseignants devront vérifier que la porte de la classe qui communique avec la leur est bien fermée. Renouvellent de la demande de la clef de la porte située entre la salle des maîtres et la clef de la classe auprès des services techniques.
Classe de CE2-CM1 Absence de clés dans cette classe : La porte du couloir et la porte de communication avec la classe des CE1 B sont restées ouvertes	Renouvellent de la demande de clés auprès des services techniques.

Il y aura six exercices de sécurité cette année : Evacuation-incendie / Confinement simple / Intrusion-attentat avec ou sans confinement.

6. Temps forts : Activités pédagogiques, culturelles et sportives

6.1. Conseil des délégués des classes

Les élections des délégués ont lieu actuellement. Les réunions se dérouleront dans le respect du protocole sanitaire.

6.2. Ateliers « Apprendre à porter secours » avec l'USEP

Classes de CM2.

- 6 séances par classe de novembre à décembre 2021.
- Financement : 1 300 € (coopérative scolaire).

6.3. Ateliers d'arts plastiques

Toutes les classes de l'école.

- Deux artistes diplômées interviendront dans les classes pour réaliser une œuvre commune sur le thème du rêve.
- Objectif : réaliser un patchwork des rêves des élèves (peintures sur tissus).
- Dates : de novembre à décembre 2021.
- Deux séances par classe (1h15 et 3h00).
- Financement :
 - Budget « sorties scolaires 2021 » : 4 909.12 €
 - Coopérative scolaire générale : 1 090.88 €

Les parents d'élèves proposent leur aide pour la couture des productions des élèves.

6.4. Ateliers « Cœur Essonne »

Classes de CE2-CM1 et CM1 A et B, ateliers sur les thèmes de :

- La prévention des déchets et compostage : Novembre 2021.
- Le tri des déchets : Janvier 2022.

Classes de CE1 A, CE1 B, CE1 C, CE2 A et CE2 B, ateliers sur les thèmes de :

- L'eau dans tous ses états.
- L'eau indispensable à la vie.
- Les pouvoirs de l'eau (expériences).

Si le protocole sanitaire le permet, les 10 CE2 de la classe de Mme Meier seront intégrés aux autres groupes de CE2.

- Financement : Cœur Essonne.

6.5. Ateliers SNCF

- Classes de CM2.
- Janvier 2022.
- Financement : gratuit.

M. Ravaud remercie Mme Delabre qui, bien qu'ayant changé de fonction, poursuit ses interventions à l'école.

6.6. Formation Savoir Rouler à Vélo.

- Partenariat avec la Fédération Française de Vélo et le club sportif de Marolles.
- Classes de CM2.
- 3 séances par classe de février à mai 2022 :
 - Savoir pédaler.
 - Savoir circuler.
 - Savoir rouler (en extérieur sur route ouverte) : l'encadrement sera assuré par la FFV, le club vélo de Marolles mais l'école pourrait solliciter des parents.
- Financement : gratuit.

Pour la passation du brevet d'éducation routière, chaque élève de CM2 doit pouvoir disposer de documents en couleurs : M. Ravaud remercie la mairie qui a accepté de prendre en charge les photocopies couleurs des livrets des élèves.

6.7. Semaine « Jeux de société »

- Dates : du 14 au 18 février 2021.
- Horaires : de 13h30 à 15h00.
- Les élèves resteront dans leur classe.
- Financement : Coopérative scolaire.

6.8. Semaine des arts

- Dates : du 19 au 22 avril 2022. Cette activité pourrait être reportée à la dernière semaine du mois de juin 2022.
- Horaires : de 13h30 à 16h30.
- Financement : Coopérative scolaire.

6.9. Projet Tennis en partenariat avec le club sportif de Marolles

- Classes de CP et CE1 et si possible, CE2.
- Dates : D'avril à juin 2021
- Financement : Club de tennis.
- Ce projet sera confirmé ultérieurement.

6.10. Gendarmerie de Marolles

- Dates : programmation en cours.

- Classes de CE2 ; permis piéton.
 - Classe de CM2 : Permis internet.
- M. Ravaud remercie les gendarmes qui n'interviendront qu'à Marolles cette année.

6.11. Projet PACTE « Batucada » :

L'école a déposé un dossier de financement PACTE pour un projet culturel « Batucada » concernant les trois classes de CM2 et est dans l'attente du retour de la DSDEN.

6.12. Salon du livre de Saint Germain les Arpajon

Cette année, l'école bénéficie de la prise en charge du transport.
Les classes iront visiter le salon et/ou recevront un auteur à l'école.

Projets en partenariat avec la Mairie :

6.13. Visites de salon d'art 2021.

- Lieu : Salle des fêtes.
- Date : du 18 au 22 octobre 2021
- Toutes les classes de l'école ont visité le salon d'art et ont participé à un atelier interactif.

6.14. Médiathèque :

- Prix des P'tits loups.
- Visites à la médiathèque pour le prêt de livres.

7. Matériel scolaire / vêtements :

Rappel n°1 : Les enfants manquent souvent de matériel pour travailler (stylo, gomme, règle, ...). Ce matériel doit être vérifié régulièrement par les parents et renouvelé tout au long de l'année.

Rappel n°2 : Tous les vêtements doivent être identifiés avec le nom et le prénom de l'enfant. En fin de période, Will et les animateurs mettront les vêtements sur les grillages près des sorties de l'école.

Questions de l'équipe enseignante pour la mairie

8. Plan numérique : La mairie peut-elle faire un point sur les travaux et installations qui seront réalisés dans le cadre du plan numérique ?
-

L'intégralité des travaux prévus dans le cadre du plan numérique ne sera pas réalisée cette année. Il a été demandé à l'école de prioriser les demandes : l'accès internet dans les classes et en salle informatique semble dans un premier temps impératif pour permettre aux élèves et aux enseignants de travailler dans des conditions normales.

C'est au département d'analyser les offres des candidats. La commission d'attribution se tiendra le 7 décembre 2021. Après cette date, le département communiquera aux municipalités candidates ce qui a été retenu et il se passera quelques semaines pour les modalités nécessaires à mettre en place.

9. Qu'en est-il de l'installation d'une connexion internet dans le bâtiment 1 ?

10. Qu'en est-il du rétablissement de la connexion internet du bâtiment 2 ?
-

Il y a toujours de grosses difficultés rencontrées avec le fournisseur d'accès internet. Le débit du bâtiment 2 est toujours inexistant.

La mairie a validé l'installation de la fibre optique qui devrait permettre un raccordement avec un débit suffisant pour toute l'école.

M. Le Maire doit rencontrer le prestataire internet (SFR) le 23 novembre pour une réunion au sujet de l'équipement de la fibre dans l'école, qui devrait se dérouler vers début décembre ou janvier 2022.

L'installation de répartiteurs wifi ou CPL, pour permettre l'accès à la fibre jusqu'au bâtiment 2, devront être envisagés.

Question du GPIM : Est-il possible de prévoir, en amont, le raccordement Wifi des classes ?

Réponse de la mairie : L'étude du mode de raccordement des classes se fera après le raccordement de la fibre de l'école.

Questions des représentants des parents d'élèves pour l'école

11. Comment améliorer le temps de lavage des mains pour que les élèves ne passent pas 1h par jour à se les laver, car cela occasionne autant de perte de temps d'apprentissage ? (1h de temps sur 6h de cours).
-

Afin de réduire le temps de lavage des mains, les enseignants qui le souhaitent peuvent utiliser le gel hydroalcoolique au retour des récréations à 10h15 et 15h15.

La mairie assure le remplissage des flacons de gel qui sont déposés en salle de maitres le mardi soir.

Les lavages à l'eau et au savon sont obligatoires à 8h15 et 13h30.

12. Pourquoi les classes ne sont pas organisées par niveau dans les différentes zones ? On a 1 classe avec des CM1 et 1 classe avec des CE2 dans chacun des 3 zones. Des grands sont donc isolés avec des plus petits. Surtout qu'à partir de 16h30, ils sont regroupés par niveau.
-

La répartition des classes, dans les locaux de l'école, ne permet pas un regroupement par niveau. Il y a et aura toujours des élèves de même niveau qui seront séparés des autres. L'effectif de la classe installée dans l'ancienne BCD fait l'objet d'une attention particulière (limitation à 24 élèves maximum). Ces élèves seront donc, dans le cadre sanitaire actuel, isolés des autres.

Dès que le protocole sanitaire le permettra, les CM1 B pourront retrouver leurs camarades dans la cour de récréation 2 et ceux du CE2 B reviendront dans la cour de récréation 1.

Les services de la mairie avaient demandé à l'école de favoriser une stabilité dans la répartition des classes pour éviter les manipulations et déplacements du mobilier chaque année.

Pour la prochaine rentrée scolaire, M. le Maire s'engage à autoriser les déplacements de mobiliers demandés par l'équipe enseignante si les demandes parviennent assez tôt en mairie.

M. Ravaud rappelle qu'il transmet la structure de l'école et le plan d'utilisation des classes à la mairie en juin pour la rentrée de septembre.

A partir de 16h30, c'est le protocole de la mairie qui s'applique.

Remarque du GPIM : pour le bien-être de nos enfants, serait-il envisageable de regrouper par niveau afin d'éviter que certaines classes se retrouvent isolées des autres classes du même niveau ? Car c'est très compliqué pour certains enfants depuis 2 ans du fait de la crise sanitaire.

Réponse de l'école : ce n'est pas facile à mettre en place du fait des modifications de mobilier mais cela est fait progressivement

Réponse de la mairie : en juin, à partir du moment où les effectifs sont quasiment définitifs, se réunir autour d'une table pour statuer sur la répartition des classes dans l'école (après que le conseil des maitres ait finalisé la structure des classes)

13. La cour est séparée en zones : certains enfants sont dans la zone avec préau en dur, d'autres préau extérieur, et d'autres avec un grand arbre... Comment cela va-t-il se passer en cas de mauvaise météo (pluie, froid, neige...) ?

- Les enfants resteront-ils dehors dans leur zone ?
Les élèves restent dehors dans leur zone tant que les conditions météorologiques le permettent.
- Ont-ils tous la possibilité d'être à l'abri au chaud si nécessaire ?
Les élèves restent au chaud en cas d'intempérie.

14. A l'ouverture des portes le matin, les classes de la zone côté rue du Marché sont autorisées à jouer, alors que les classes qui rentrent par le portail principal doivent se mettre en rang dès leur entrée. Pourquoi ?

Les élèves qui rentrent par le grand portail (CP A – CE1 A et CE1 B) utilisent les toilettes du bâtiment 2 pour le lavage des mains. Les faire se mettre en rang de 8h05 à 8h15 permet de gagner un temps précieux le matin. (Voir point n°11).

Chaque zone a un mode de fonctionnement propre qui prend en compte les infrastructures et les effectifs.

15. De nombreux parents trouvent que les enfants leur sont remis très en retard (10 à 15min après la sonnerie pour certains) lors de la sortie de 16h30. Y a-t-il moyen d'y remédier ?

Les élèves ne sont pas remis en retard à la sortie de 16h30.

Depuis de nombreuses années, M. Ravaud rappelle aux parents que l'horaire de **16h30** correspond la **fin des cours** et non pas à l'heure de présence des élèves aux portails.

Il faut prendre en compte le temps de rangement des cartables et le temps de déplacement jusqu'aux sorties qui ne sont pas à égales distances des classes.

Pour être présents aux portails à 16h30, il faudrait que les élèves arrêtent de travailler vers 16h15/16h20 ce qui impacterait encore le temps d'apprentissage (voir point n°11).

Les parents sont donc invités à tenir compte de cette information.

16. Est-il envisageable de créer un parcours tracé dans les cours de récréation, des marelles... ?

Des tracés ont été réalisés l'année dernière dans la cour n°2. C'est un projet porté par M. Ozanne qui devrait être poursuivi cette année.

17. Les enseignants peuvent-ils utiliser Klassly pour prévenir, dès que possible, de leur absence ? Cela permettrait aux parents de pouvoir plus facilement s'organiser pour faire garder les enfants et décharger les autres classes...

Les enseignants doivent prévenir leur hiérarchie en cas d'absence.

Dès que possible, un message « Klassly » ou « Klassboard » est envoyé pour prévenir les parents de l'absence d'un enseignant et sur son éventuel remplacement. C'est souvent au portail qu'il est possible d'informer les parents sur l'arrivée d'un remplaçant.

Ce sont essentiellement les absences non remplacées qui impactent les élèves et certains parents.

En raison de la modification des horaires de l'école, il est très difficile aux remplaçants d'être présents à 8h05 / 8h15.

Le protocole actuel permet l'accueil des élèves qui se présentent même s'il n'y a pas de remplaçant, charge à l'école d'organiser la prise répartition des élèves dans les zones ou les classes.

18. Y a-t-il eu des cas de harcèlement déclarés en ce début d'année ?

Le protocole « harcèlement » n'a pas été activé depuis la rentrée.

Questions des représentants des parents pour la mairie

19. Changement des horaires de l'école : les 15min pourraient-elles être prises sur le temps des cours de l'après-midi et ainsi permettre 15min d'apprentissage supplémentaire sur le temps du matin (où la concentration des enfants est meilleure) et ainsi commencer la pause méridienne à 11h30 au lieu de 11h15 et reprendre à 13h45 au lieu de 13h30 ?

Il n'est pas possible de transférer 15 minutes de l'après-midi vers le matin. Les horaires actuels ont été validés par le DASEN. Cette situation est figée pour le reste de l'année scolaire.

M. le Maire rappelle qu'il s'est engagé à faire un bilan sur les horaires avant la fin de l'année scolaire.

Le décalage mis en place par la mairie doit permettre aux parents de l'école maternelle Gaillon de déposer leurs enfants à l'école élémentaire.

20. Concernant la pause méridienne, les parents se posent beaucoup de questions par manque d'information avec l'impression que la modification d'horaires leur a été imposée. Des parents souhaiteraient avoir le détail de l'organisation de la pause méridienne. En effet, beaucoup pensent que l'allongement de la pause permettra aux enfants de rester à table plus longtemps... ce n'est malheureusement pas le cas...

20.1. Comment vont s'enchaîner les services à la cantine ?

20.2. Y a-t-il des activités, animations prévues pendant ce temps de midi ?

Les 15 minutes supplémentaires, sur le temps de midi, ne permettent pas la mise en place d'activités supplémentaires. Ce temps est mis à profit pour fluidifier et rendre moins tendu le temps des repas, que des parents du GPIM ont pu constater lors de visite d'observation courant octobre (avant le changement d'horaires).

Les 15min supplémentaires donnent la possibilité de ne pas bousculer les enfants qui prendront plus le temps de manger calmement, sans être trop pressé.

Le projet éducatif territorial de la mairie sera refait pour tenir compte des modifications des horaires de l'école.

21. Pourquoi l'ENT n'est pas mis en place au sein de l'école alors que cela a été voté au conseil municipal de juin 2021 (les démarches et signatures nécessaires à l'adhésion de la commune au groupement de commandes nécessaires à la mise en œuvre d'un Environnement Numérique de Travail devaient être faites dans les meilleurs délais).

L'appel d'offre pour la mise en place de l'ENT est géré au niveau départemental. M. le Maire annonce une éventuelle mise en œuvre pour février 2022.

M. Ravaud précise que l'ENT retenu par la mairie devra faire l'objet d'une certification de l'Education nationale et de la CNIL.

- 22.** Où en est la restauration de la salle informatique ? M. Le Maire devait voir la salle informatique avec la société d'informatique. Le programme scolaire intégrant la manipulation des outils informatiques et la gestion du traitement de texte, les familles n'ayant pas d'ordinateurs à leur domicile sont défavorisées et ce n'est pas aux parents de remplacer l'école pour un tel apprentissage (la salle est non opérationnelle depuis plusieurs années malgré les alertes lors des différents conseils d'école)
-

L'intervention du prestataire pour la remise en conformité des ordinateurs de la salle informatique ne pourra se faire qu'après l'installation de la fibre optique. Un nouvel état des lieux avec le prestataire informatique doit être planifié pour déceler tous les dysfonctionnements de la salle informatique à partir du moment où la connexion sera satisfaisante.

M. le Maire demande que quelqu'un soit à disposition du prestataire pour faire le tour de la salle informatique et lui montrer les dysfonctionnements.

Le GPIM demande à la mairie s'il est possible, dans l'attente d'une connexion satisfaisante pour les classes, de demander au fournisseur internet de fournir 14 « clés 4G » pour permettre aux classes de se connecter : la mairie verra s'il est possible d'obtenir un geste commercial (du fait des problématiques de connexion qui est du fait du fournisseur internet) en ayant gratuitement ces 14 clés.

- 23.** Y a-t-il possibilité d'équiper l'école de prises CPL pour permettre aux classes, pour lesquelles le WIFI ne passe pas, d'être équipées en Internet ?
-

Le débit de la ligne ADSL du bureau ne permet pas la connexion de tous les ordinateurs de l'école par prises CPL.

- 24.** Où en sont les détecteurs de CO2 commandés (annoncés dans l'Info Mag du mois d'octobre) ?
-

Toutes les classes sont équipées d'un détecteur de CO2.

- 25.** Est-il envisageable de rouvrir l'étude en mettant les enfants par niveau, comme durant le temps périscolaire ?
-

La répartition des élèves est faite en fonction des capacités d'accueil de l'étude et non pas par niveau des élèves.

Le recrutement des animateurs est difficile et il y a en moyenne 15 à 20 élèves par étude. La mairie précise que l'intervenante est seule le mardi (il y a 2 intervenantes les lundis et jeudis). Le recrutement pour du personnel qualifié est compliqué.

Suite à l'interrogation du GPIM sur le fait que les devoirs ne soient pas corrigés et qu'il subsiste beaucoup de fautes et d'erreurs sur les cahiers, M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'une étude surveillée et non pas d'une étude dirigée.

- 26.** Comportements violents - certains en relation avec le mot dans le cahier orange par rapport à la série Squid Game - destinée aux plus de 16 ans - avec d'autres enfants : les parents demandent aux animateurs de la pause méridienne d'être aussi vigilants que les enseignants surveillant la récréation.
-

Dès que l'école a eu connaissance de ce problème, M. Ravaud a contacté Will pour le prévenir. Il existe un véritable lien d'informations entre l'école et les animateurs.

M. le Maire souligne le caractère très professionnel des animateurs qui surveillent les élèves.

Projets que le GPIM souhaiteraient mettre en place en partenariat avec l'équipe enseignante et la mairie

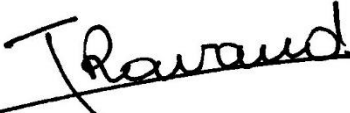
- **Permis vélo pour les CM** : voir point 6.6.
- **Formation premiers secours** : voir point 6.2 pour les classes de CM2.
Le GPIM propose de solliciter les Pompiers de Marolles pour les autres niveaux. M. Ravaud attend un retour des pompiers ou du GPIM pour voir comment programmer ces formations.
- **Festival du livre (pour les 3 écoles)** : Il est difficile, en raison du protocole sanitaire, d'organiser un festival du livre sur le temps scolaire (manipulation des livres par les élèves de classes différentes). De même, l'organisation d'une vente qui regrouperait les parents semble compliquée.
- **Sensibilisation harcèlement et prévention sur les violences sexualités - adaptée selon l'âge (pour les 3 écoles)** : les enseignants sont intéressés par ces sensibilisations. M. Ravaud attend des informations sur les intervenants pour fixer un cadre à ces sensibilisations.
- **Fête des écoles (regroupant les 3 écoles - selon la situation sanitaire en juin 2022)** : il est actuellement trop tôt pour se projeter sur l'organisation d'une fête d'école.

Monsieur Ravaud remercie les membres du conseil d'école pour leur présence lors de ce conseil d'école en distanciel.

La séance est levée à 19h57.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 11 mars 2022 à 18h00.

J. RAVAUD
Directeur de l'école



**ECOLE ELEMENTAIRE
ROGER VIVIER
91830 MAROLLES-HUREPOIX
☎0178830187 / 0910423R**